

Décès de Nicolas Bonneau, Vice-Président d'Orléans Métropole Réaction de Serge Grouard, Maire d'Orléans

C'est avec une très grande tristesse que j'ai appris le décès de Nicolas Bonneau, Maire de la Chapelle-Saint-Mesmin, foudroyé à l'âge de 53 ans par un accident vasculaire cérébral aux conséquences tragiques. Il va sans dire que cette disparition si brutale est un choc pour l'ensemble des élus de notre Métropole et une grande perte pour les habitants de sa commune.

Élu maire de La Chapelle-Saint-Mesmin à l'âge de 41 ans en 2008, puis réélu depuis, Nicolas Bonneau avait tissé un lien indéfectible avec les habitants de sa commune, qui l'appréciaient autant pour son engagement efficace à leur service que pour son écoute, sa disponibilité et sa grande gentillesse. Homme de gauche, épris de justice sociale et ardent défenseur de la laïcité, Nicolas Bonneau était un homme de dialogue et d'ouverture.

Outre cette implication de chaque instant pour sa ville et le bien-être de ses habitants, Nicolas Bonneau nourrissait une grande passion pour tout ce qui relève du numérique et des nouvelles technologies en général. Très logiquement, il était Vice-Président en charge du développement numérique et de l'économie numérique au sein de la Métropole et, au niveau national, rapporteur de la commission numérique pour l'Association des Maires de France.

Et, puis, à titre personnel cette fois, nous avons une admiration partagée pour Tintin, le héros d'Hergé. En 2015, Nicolas Bonneau avait ainsi organisé dans sa commune une manifestation dédiée aux voitures dans les albums de Tintin. Je garde en mémoire sa connaissance très fine du sujet dont il parlait avec la ferveur d'un passionné averti.

Au nom de la Ville d'Orléans et en mon nom propre, j'adresse mes très sincères condoléances à sa famille, ses proches, ses collaborateurs et aux habitants La Chapelle-Saint-Mesmin.

**Serge Grouard,
Maire d'Orléans,**

CONTACT PRESSE

Paul Davy - paul.davy@orleans-metropole.fr

06.80.80.04.83 **@presseorleans**